

50p Rc

R. VALLETTE et L. CHARBONNEAU-LASSAY

LES
SÉPULTURES GALLO-ROMAINES
DE BOUILLÉ-COURDAULT

(VENDÉE)

PREMIÈRE PARTIE



FONTENAY-LE-COMTE
IMPRIMERIE HENRI LUSSAUD
9, rue des Loges, près le Nouveau Pont des Sardines

1914



Les Sépultures Gallo-Romaines

DE BOUILLÉ-COURDAULT (Vendée)

I

Le 13 Février dernier, une très aimable lettre de M. le docteur Simonneau, de Maillezais, nous informait que toute une série de beaux vases antiques, en terre et en verre, venait d'être mise à jour, dans un champ, près du village de Bouillé-Courdault (Vendée), autour d'un grand sarcophage de pierre.

Quelques jours après, nous nous rendîmes à Bouillé en compagnie de M. le docteur Simonneau et nous y fûmes très aimablement accueillis par M. François Huguet, maire de Bouillé, et par M. Alexandre Huguet, son frère, qui nous firent le récit suivant :

« Depuis plusieurs années déjà nous nous étions aperçus qu'il existait, dans un de nos champs, des murs anciens, rasés à quelques décimètres sous terre, et, plusieurs fois, nous avions creusé près de ces fondations sans rien trouver qui méritât de retenir notre attention.

» Le 4 Février de cette année, nous eûmes enfin la surprise de mettre à jour, à 0m60 de profondeur environ, une grande

pierre taillée en forme de toiture de maison et dont chaque coin est muni d'une sorte de borne. C'est le dessus d'un grand tombeau en pierre autour duquel se trouvaient les vases que voici... »

Et le maire de Bouillé nous montra alors l'ensemble très riche des vases funéraires gallo-romains qui vont faire le principal objet de cette étude.

*
* *

Bouillé est le chef-lieu d'une commune qui comprend les deux anciennes paroisses de Bouillé et de Courdault ; réunies elles forment un ensemble d'un peu plus de 700 habitants.

Le village de Bouillé est assis sur un banc calcaire qui domine de quelques mètres à peine l'ancien marais de la Basse-Sèvre ou de Maillezais, dont cinq ou six kilomètres à peine le séparent ; il est, en ligne droite, à 33 kilomètres de la mer dont le point le plus rapproché se trouve être l'estuaire même de la Sèvre-Niortaise, au fond de l'anse de l'Aiguillon.

L'Autise, affluent de cette même Sèvre, passe à Bouillé et vient, après s'être perdue plusieurs fois en de petits gouffres marécageux, situés en amont, s'y reconstituer grâce à l'afflux du ruisseau de Saint-Quentin, né de la magnifique source de Bouillé.

Cette source, une des plus belles de l'Ouest, sort d'un bassin d'environ 30 mètres de diamètre ; l'exceptionnelle transparence de ses eaux permet à ceux qui s'y promènent en barque de distinguer, comme dans un féérique mirage, à dix mètres au moins de profondeur, le tapis d'algues vertes sur lequel reposent ou se jouent des poissons superbes qui semblent à portée de la main.

C'est de cette source sans doute qu'est venue la dénomination de *Bouillé* donnée à la localité, car le radical *Bouil* s'attache d'ordinaire, en notre région de l'Ouest, aux terrains abondants en sources, par exemple, en Vendée et Deux-Sèvres, Bouildroux, Bouillon, Le Bouillard, La Bouillacrère, La Bouillasse, etc., etc.

Bouillé, *Bulliacum*, que le Grand-Gauthier (XIVe siècle) appelle *Boliec* et le Pouillé d'Alliot (1625), *cura sancti Quentini de*

Bouillye, se trouvait, à l'époque Gallo-Romaine, sur la limite orientale des lagunes du Marais de Maillezais alors couvert d'eau et qui formait, hors du lit de l'Océan (1), le prolongement du golfe des Bretons. C'était sans doute à cette vaste superficie marécageuse que pensait le géographe grec Artémidor d'Ephèse quand il parlait du lac qui séparait le pays des Pictons de celui des Santons.

Tout autour de ce Marais, à proximité duquel ils avaient fait passer deux grandes voies : celle de Nantes à Saintes, qui franchissait probablement la Vendée au Gué-de-Velluire (2), et celle de Saintes à Angers qui passait un peu à l'Est (3), les Romains étaient venus, de bonne heure, se mêler à la population gauloise, héritière quand au lieu d'habitat, des tribus préhistoriques qui avaient enfoncé en maints endroits du Marais picton les pilotis de leurs habitations lacustres (4).

Les découvertes d'objets divers faites successivement à Nalliers, Saint-Sigismond, Benet, Le Langon, Saint-Médard-des-Prés, etc., et dont MM. Octave de Rochebrune et B. Fillon ont fixé le souvenir, prouvent que des familles de l'aristocratie Gallo-Romaine jouissaient en ces divers endroits, au cours des IIe et IIIe siècles de notre ère, de tout le luxe et de tout le confort qu'elles auraient pu avoir au sein des grandes cités.

Les trouvailles que MM. Huguet viennent de faire, en ces dernières semaines, à Bouillé-Courdault, nous apportent un nouveau et très précieux document à l'étude des objets somptuaires en usage chez nous durant la plus florissante période des temps Gallo-Romains. C'est entre les dernières maisons, situées au Sud du village de Bouillé et le château de cette localité,

(1) « L'idée que la mer couvrait encore le Marais poitevin au temps des Romains est insoutenable ». — Lièvre, *Mém. Soc. des Antiq. de l'Ouest*, an. 1891, p. 417.

(2) A. Lièvre. *Les chemins Gaulois et Romains entre la Loire et la Gironde*, 1re éd. p. 99. Niort, Clouzot, 1893.

(3) Mêmes sources, pp. 19 et 27.

(4) B. Fillon, *Poitou et Vendée*, Marais du Mazeau-Benet, § I.

illustré au XVI[e] siècle par le séjour du célèbre veneur Jacques du Fouilloux, que les sépultures antiques ont été découvertes.

Elles se trouvent dans le ténement dit *Le Bas du Champ de la Trée ou de la Treille*, plan cadastral, section B, numéro 483.

II

PREMIERE SEPULTURE

LE TOMBEAU

Le tombeau (Pl. I. — N[os] 1, 2 et 3) se compose d'une longue et large cuve recouverte d'un couvercle ; le tout en pierre.

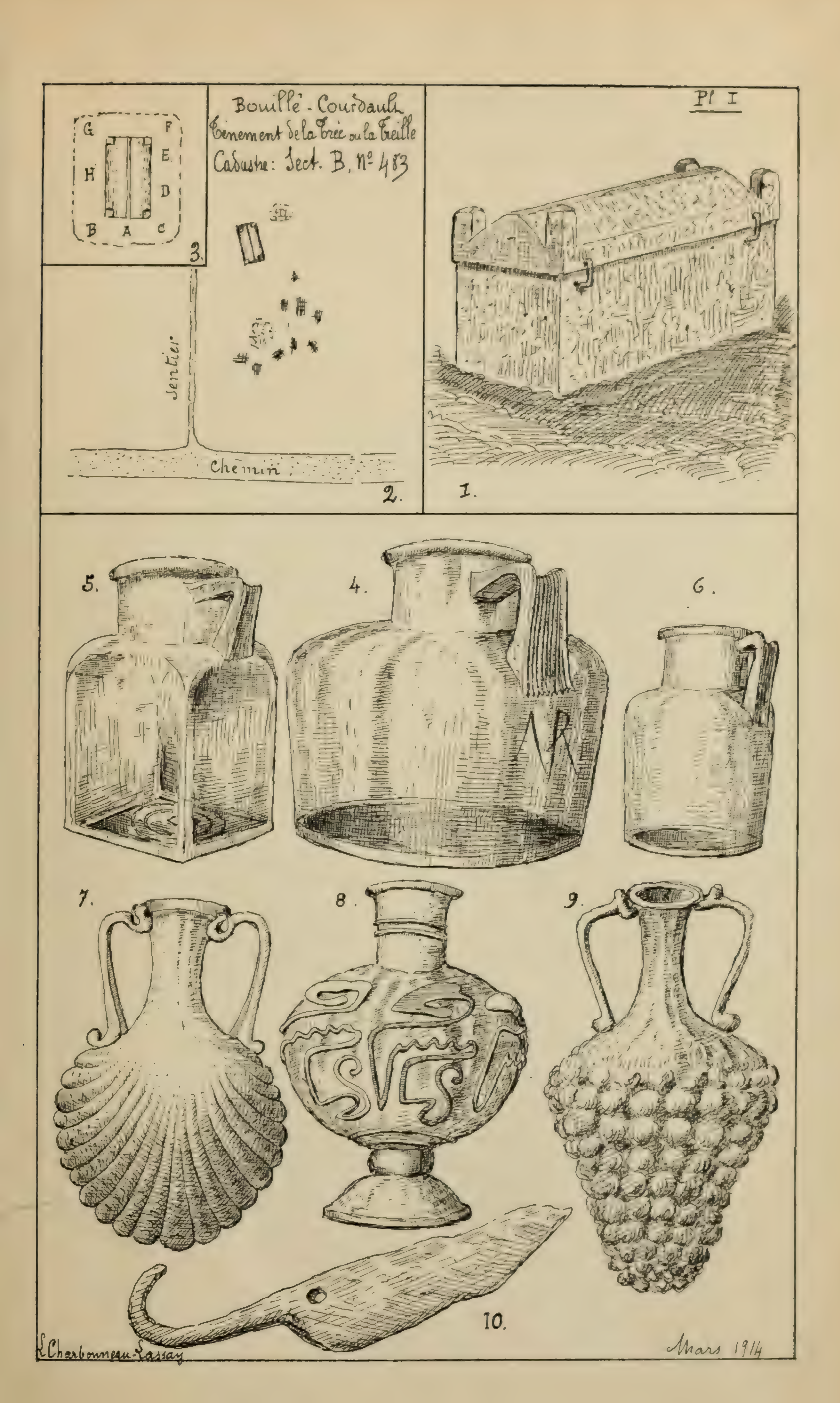
Le couvercle, qui mesure 2^{m}60 de longueur et 1^{m}12 de largeur, dépasse la cuve, en tous sens, de 0^{m}10 environ. Il est en forme de toiture légèrement carénée, c'est-à-dire à deux pentes opposées formées par des surfaces un peu convexes ; ses extrémités sont flanquées chacune de deux acrotères rectilignes qui limitent, de leur relèvement vertical, un fronton triangulaire.

La hauteur extérieure de la cuve et de son couvercle est de 1^{m}25 .Ce sarcophage, qui se distingue par ses fortes dimensions, est en pierre du pays, et son poids est évalué à plus de 3000 kilogrammes. Il est entièrement façonné au marteau, outil que les ouvriers du Poitou gallo-romain maniaient si bien qu'à Loudun ils l'employèrent *uniquement* pour les sculptures mêmes du petit temple qu'ils élevèrent au centre du castrum de cette ville.

Avant la violation, le couvercle et la cuve du sarcophage de Bouillé étaient unis par quatre forts crampons en fer, scellés au plomb et posés, pour employer l'expression technique, en agrafes.

Quand ils l'eurent complètement dégagé des terres et des cendres qui l'entouraient, MM. Huguet descellèrent les crampons, soulevèrent le couvercle, puis le remirent en place après avoir enlevé tout ce que la cuve contenait.

Nous n'avons donc pu constater par nous mêmes si le couvercle


Pl I
Bouillé - Courdault
Ténement de la Brée ou la Treille
Cadastre: Sect. B, N° 483
G
F
E
H
D
B
A
C
3.
Sentier
Chemin
2.
1.
5.
4.
6.
7.
8.
9.
10.
L. Charbonneau-Lassay
Mars 1914

et la cuve se rencontraient par emboîtage, particularité qui n'existe pas, nous a-t-on dit.

L'épaisseur des bords droits de la cuve serait d'une douzaine de centimètres environ et celle du fond beaucoup plus considérable. La cavité formant la couche mortuaire aurait une forme parfaitemant rectangulaire.

Le sarcophage est orienté de telle sorte que son occupant avait les pieds tournés vingt-trois degrés à gauche de la ligne Nord-Sud.

***

L'examen des ossements contenus à l'intérieur du timbre, fait par notre excellent ami M. le docteur H. Lœwenhard, n'a point révélé la présence d'un géant, comme des gens un peu pressés se sont plu à l'écrire, mais celle du corps d'une toute jeune femme dont la taille était, à très peu près, de 1m55 environ.

Son âge devait être de 18 à 22 ans, car sa mâchoire, très bien conservée n'est pas pourvue de la dent dite « de sagesse ».

Avant qu'ait été posée sur elle la lourde pierre de son sépulcre, et pour l'accomplissement d'un rite dont nous avons souvent trouvé la trace dans les sépultures gauloises comme dans celle de l'époque mérovingienne en Poitou (1), une main pieuse avait brisé deux vases de verre et une partie seulement de chacun d'eux avait été mise avec le corps de la jeune morte. Un fragment de verre plat se trouvait aussi dans la cuve ; d'une extraordinaire finesse il n'avait guère plus d'épaisseur qu'une feuille ordinaire de papier.

Aucun bijou, aucun objet de métal n'accompagnait les restes de l'inhumée ; seule elle avait été déposée, dans l'enveloppement peut-être des étoffes somptueuses et des fleurs choisies, pour subir en sa chair délicate le mystérieux et lent travail de notre consomption.

(1) L. Charbonneau-Lassay. *Les sépultures franques à Mouterre-Silly, près Loudun*, in *Bulletin des Antiquaires de l'Ouest*, année 1912, 4e fasc., tiré à part, p. 6. — *Les Ponnes incinérées du Bocage vendéen*, in *Revue du Bas-Poitou*, 1912.

Les riches offrandes faites à son souvenir avaient été rejetées en dehors du tombeau, mais placées pourtant tout auprès ; les amphores, pleines sans doute d'un vin rare, les merveilleuses verreries de sa toilette, ses parfums préférés avaient été rangés autour de sa tête. Le viatique rituel pour le voyage aux pays d'outre-tombe, son animal favori, un coffre rempli peut-être d'inutiles vêtements s'alignaient aux pieds et aux flancs du sépulcre et formaient le riche mobilier funéraire, que nous allons examiner. Il était placé au niveau du fond extérieur du sarcophage, dans une couche de cendre de 35 à 40 centimètres d'épaisseur.

VASES EN VERRE VERT ORDINAIRE

1. — Très grande bouteille ronde en verre vert-bleuâtre foncé, qui possède les dimensions suivantes : Hauteur 0m270 ; diamètre extérieur du goulot, 0m15 ; diamètre du fond, 0m240 ; contenance approximative, 11 litres.

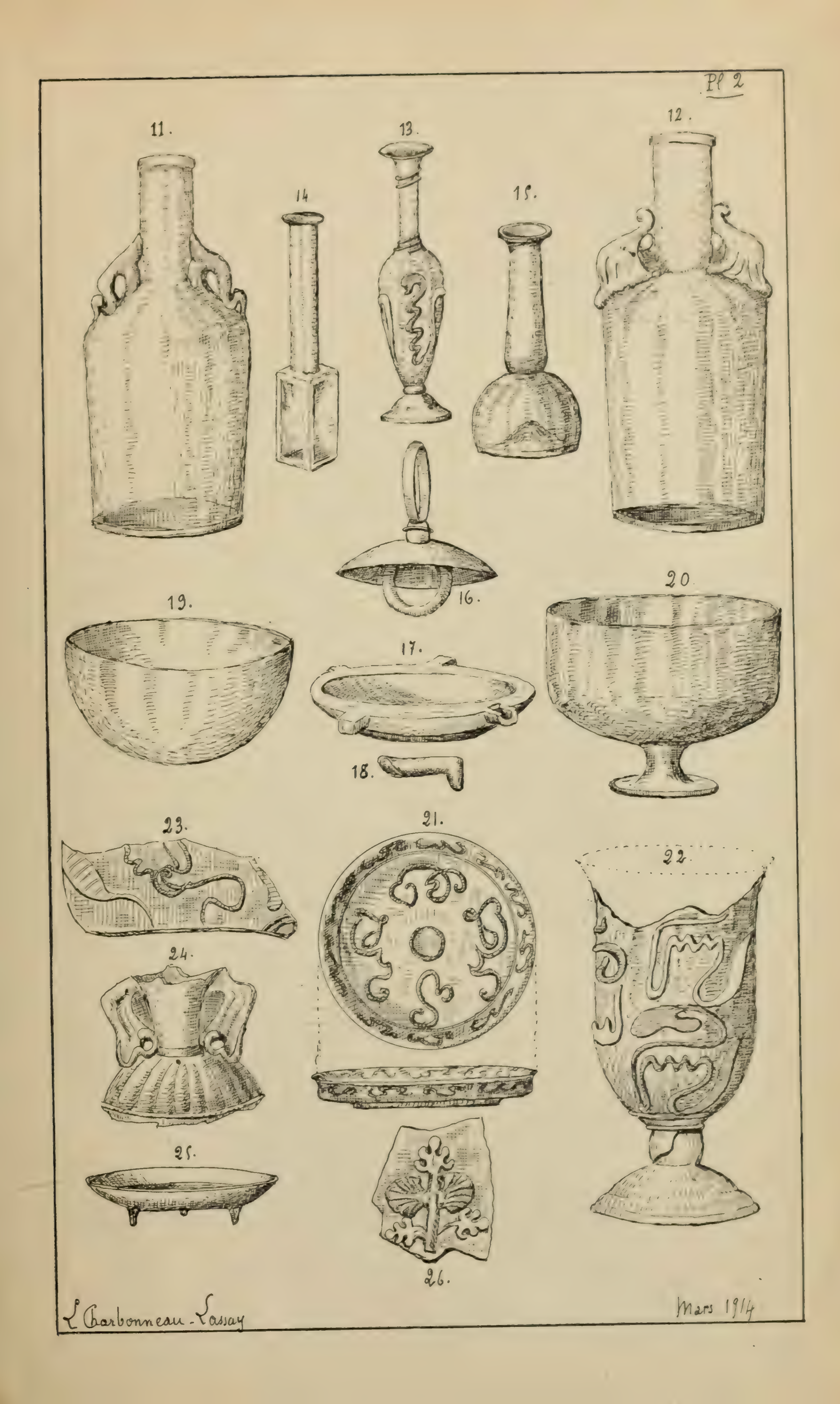
L'anse, soudée après coup, est ornée sur le dos de stries profondes. — État parfait. — Sur la panse de cette bouteille on a gravé, à la pointe de quartz, les deux initiales A R. (Pl. I, n° 4.)

2. — Grande bouteille carrée de même couleur que la précédente ; l'anse est striée et le fond porte extérieurement en relief un carré qui renferme deux cercles concentriques au centre desquels se trouve un autre carré. — Hauteur, 0m260. — Conservation parfaite. — Contenance, environ 7 litres. (Pl. I, n° 5.)

3. — Grande bouteille carrée, semblable à la précédente, mais qui a été mise en pièces par la pioche.

4. — Bouteille ronde à anse striée, même verre que pour les précédentes. — Hauteur, 0m21. — Contenance 3 litres 1/2. (Pl. I, n° 6.)

5 et 6. — Bouteilles en verre pâle, légèrement verdâtre, transparent, à fonds plats ; elles sont de la forme générale de nos bouteilles de modèle courant.


Pl 2
11.
12.
13.
14
15.
16.
17.
18.
19.
20.
21.
22.
23.
24.
25.
26.
L. Charbonneau-Lassay
Mars 1914

Après le soufflage, et pendant que la pâte du verre était encore chaude, deux oreillons, avec des trous de suspension, ont été soudés de chaque côté du cou de ces bouteilles. (Pl. II ; n° 11, hauteur, 0m23, et n° 12, hauteur, 0m24.)

7. — Partie supérieure d'une autre bouteille de même forme que les précédentes, mais dont le dôme portait une série de godrons ou côtes ornementales. (Pl. II, n° 24.)

8. — Goulot cylindrique, en verre très épais et foré d'un très petit canal d'écoulement. La bouteille dont il faisait partie pouvait avoir 0m25 de hauteur environ.

Ces huit vases ont été trouvés à la tête du cercueil, entre les points *F* et *G* de la fig. 3. (Pl. I.)

VERRERIE DE LUXE

VASES MONOCHROMES

9. — Superbe fiole en verre vert un peu bleu et assez mince ; sans pied. La forme de la panse fournie par la rencontre de deux valves inférieures de coquille Saint-Jacques est d'une remarquable élégance.

Les anses, soudées après soufflage, retombent comme celles des amphores avec lesquelles l'absence de pied augmente encore la ressemblance. — Hauteur 0m13 — Conservation parfaite. (Pl. I, n° 7.)

10. — Autre très belle fiole, en verre vert pâle, panse en forme de raisin, sans pied, et pourvue d'anses d'amphores.

Ce vase est en parfait état bien que son poli ait été quelpeu altéré par le mordant, semble-t-il, de la cendre dans laquelle il est resté durant dix-sept siècles. (Pl. I, n° 9.)

11. — Petite bouteille ou flacon en verre vert, de forme carrée, à long col. — Hauteur, 0m15, largeur du fond, 0m02. — En parfait état. (Pl. II, n° 14.)

12. — Flacon en verre vert bleuâtre ; panse campanulée, col en cône très allongé avec rétrécissement à la rencontre de la

panse ; le fond est relevé par un renfoncement de 3 centimètres. — Hauteur totale, $0^{m}12$. — En parfait état. — (Pl. II. n° 15.)

13. — Coupe en cristal incolore, très limpide et très mince ; elle est portée sur un pied en disque auquel elle est reliée par un fût évidé et très court.

Ce vase, remarquable par la pureté de ses lignes et par celle aussi de la matière dont il est fait, mesure $0^{m}08$ de hauteur ; la profondeur de son récipient est de $0^{m}55$. — Conservation parfaite. (Pl. II, n° 20.)

14. — Un autre vase en cristal incolore, brisé et impossible à reconstituer, mais qui pouvait être un flacon ; son ornementation se composait d'un granulé incolore d'assez fort relief.

15. — Coupe apode, brisée, demie sphère en cristal dépoli, d'aspect neigeux, ayant $0^{m}10$ ou $0^{m}12$ de diamètre. (Pl. II, n° 19).

16. — Une autre coupe apode, brisée, de même genre et de même aspect que la précédente, mais plus petite.

Ces vases font songer par leurs formes à ceux trouvés dans les dolmens de l'Ouest.

VASES DE CRISTAL INCOLORE A DESSINS POLYCHROMES

17. — Un vase en cristal transparent que les terres ont malheureusement écrasé complètement et dont nous n'avons pu retrouver ni la forme ni les dimensions exactes. La panse était décorée de coquilles en relief groupées deux par deux. Ces groupes étaient tour à tour bleus et incolores, et des filets en manière de vrilles de vignes les accompagnaient. (Pl. II, n° 26.)

A ce vase appartenait peut-être une anse d'aiguière magnifique, en cristal transparent, formée de deux filets

très forts qui se rapprochent et s'éloignent l'un de l'autre en laissant des jours oblongs (1).

18. — Très élégante fiole de cristal très mince, malheureusement brisée en de nombreux fragments. Il nous a été cependant possible de retrouver, avec toute certitude, sa superbe forme. Son col, très gracile, est orné de deux filets de verre bleu qui en font deux fois et demie le tour ; sa panse n'est pas exactement ronde, elle porte en avant et en arrière deux applatissements qui lui font une section oblongue. Ce joli vase est décoré en relief de serpentins bleu foncé et de filets jaune safran repliés en fer de fourche.

La hauteur totale de cette fiole était de 0m21 et son plus grand diamètre de 0m06. (Pl. II, nº 13).

19. — Vase en forme de calice, à coupe très allongée, en cristal très mince, brisé comme le précédent, autant sans doute par le poids des terres que par les outils des fouilleurs.

La coupe était richement décorée, dans toute sa hauteur, par des reliefs de verre filé, superposés alternativement en blanc opaque et en bleu de cobalt.

La partie de ce vase représentée (Pl. II, nº 22) a 0m08 de hauteur.

20. — Magnifique fiole en cristal incolore. Le col et le fond sont enlacés par deux filets en verre blanc opaque, et la panse, presque sphérique est ornée de motifs qui se suivent tour à tour en blanc de porcelaine et en bleu tendre.

La hauteur totale de ce vase est de 0m13, et le diamètre de sa panse de 0m07 environ. Il est en bon état, mais porte malheureusement, sur le côté opposé à celui que représente notre gravure, un trou de la grandeur d'un sou. (Pl. I, nº 8.)

21 et 22. — Plusieurs grands plateaux ou patères en verre incolore, en forme de grandes soucoupes.

Les fonds et les bords sont décorés extérieurement de filets en relief, blancs et bleu. Ces plateaux sont brisés ; le

(1) Une anse analogue trouvée avec son vase, à Beauvais, a été publiée en 1865, sous la signature de B. Fillon, par la Société Française d'Archéologie. — *Congrès archéologique de France*, année 1865, p. 432.

diamètre de l'un d'eux, qui a pu être reconstitué, mesurait 0m21 ; ses bords se relevaient par 0m03 de hauteur. (Pl. II, n° 21.)

23. — Coupe à pied, analogue de forme avec le n° 20 (Pl. II.) et décorée de simples filets bleus ; brisée.

24. — Flacon, dont la panse, très cintrée, devait être à peu près sphérique. Décoration, en relief, de filets blancs et d'arabesques en bleu tendre.

VASES EN TERRE

25. — Grande amphore brisée, en terre couleur d'ocre jaune, dont les anses paraissent avoir été décollées par la charge des terres. — Diamètre approximatif, 0m46.

26. — Grand vase en forme des *charniers* actuellement en usage dans l'Ouest ; rebord formé d'un tore épais ; terre noire. — Diamètre approximatif, 0m55.

27. — Sorte de jarre ou de cadus en terre rouge mat, sans anse, fond plat et assez étroit ; entièrement brisée.

28. — Un vase en terre rouge vernissée, dite *de Samos* et qu'on fabriquait en réalité dans les fours italiens d'Arezzo et dans les fabriques gauloises des rives de l'Allier. (1)

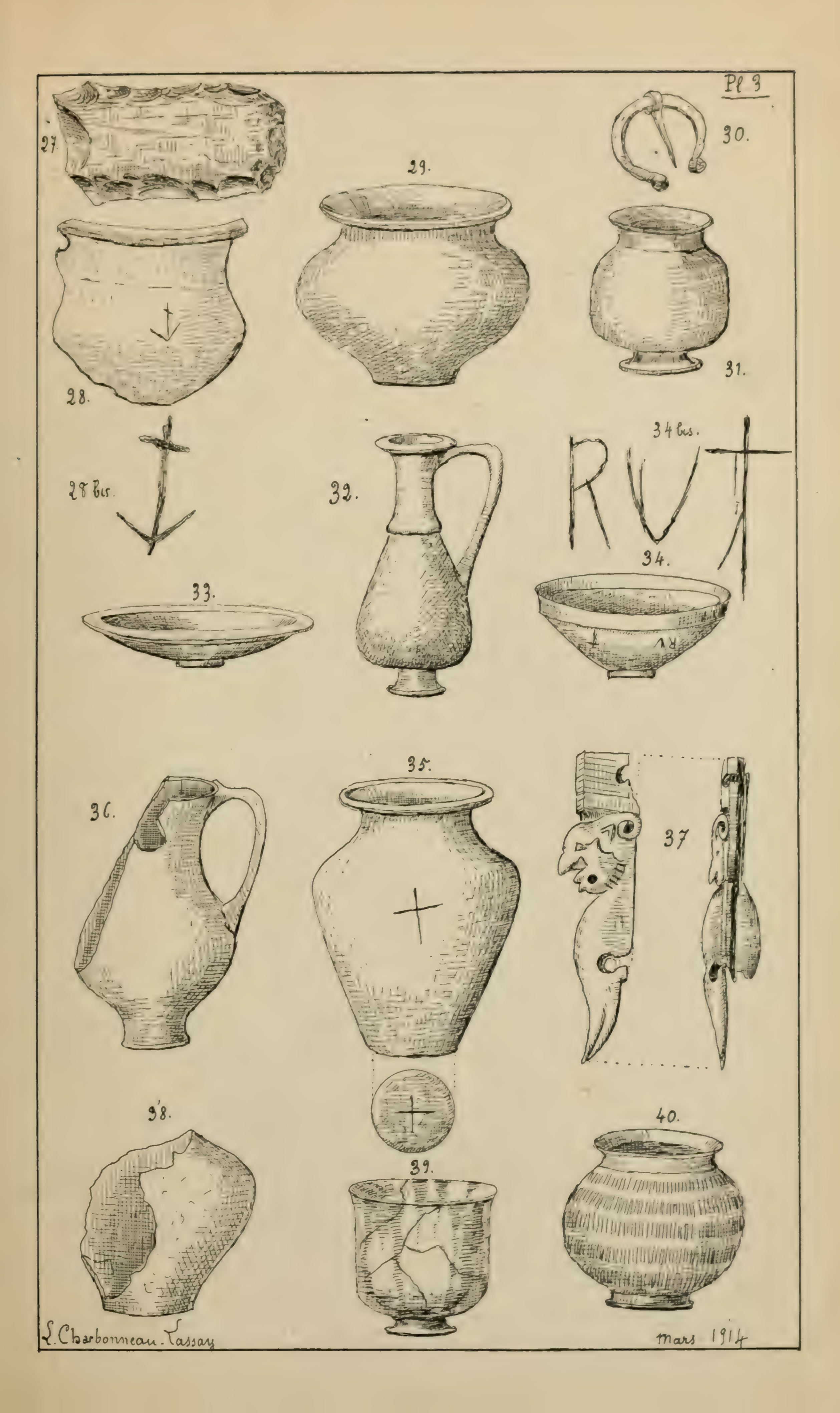
Ce vase est décoré de feuillages et de personnages parmi lesquels deux pourraient être pris pour Jupiter et Vulcain (?)

29. — Vase en terre très noire, forme doliaire, sur pied très bas.

30. — Fragment de vase en terre brune, décoré sur la panse d'une bande striée en façon vannerie, analogue à celles qui se superposent sur le vase n° 40. (Pl. III).

31. — Fragment d'un autre vase très noir, forme doliaire. — Hauteur approximative, 0m20.

(1) Dans son bel ouvrage, *Les puits funéraires du Bernard (Vendée)*, p. 277, M. l'abbé Baudry traite parfaitement cette question.


Pl 3
27.
28.
29.
30.
31.
28 bis.
32.
34 bis.
RVT
33.
34.
RV
35.
36.
37
38.
39.
40.
L. Charbonneau-Lassay
mars 1914

OBJETS DIVERS

32. — Mortier bas, en forme de plat creux, en albâtre. Il est muni de quatre oreillons fournis par le prolongement du bord supérieur ; dans l'épaisseur de l'un d'eux, on a simulé un bec d'écoulement pour les matières triturées. — Diamètre extérieur, outre les oreillons, $0^{m}20$. (Pl. II, n° 17.)

33. — Broyon du mortier précédent ; il est aussi en albâtre, et sa partie supérieure se termine en manche coudé. (Pl. II, n° 18.)

Un mortier et son broyon, également en albâtre, exactement semblables l'un et l'autre comme forme et dimensions à ceux qui viennent d'être décrits, ont été découverts, en 1845, dans la sépulture gallo-romaine de Saint-Médard-des-Prés, près Fontenay-le-Comte, et reproduits en diverses publications de MM. B. Fillon et O. de Rochebrune.

34. — Forte lame de couteau, dont la soie ou tige d'emmanchement, est recourbée à son extrémité. Longueur totale, $0^{m}20$; largeur de la lame au talon, $0^{m}35$. (Pl. I, n° 10.)

35. — Double boucle en bronze dont les deux anneaux sont séparés par un ombilic campanulé. (Pl. II, n° 16.)

Cette boucle devait occuper le point central du couvercle d'un coffre dont la présence a été révélée par les objets suivants trouvés dans les terres plus bas que la boucle :

36. — Soixante-treize cylindres charnières en os, presque tous percés de trous. Ces tubes étaient connus autrefois sous la désignation fantaisiste de *sifflets des morts*. (1)

37. — Crochet de fermeture de coffre, en fer.

38. — Huit clous, également en fer.

39. — Mâchoire et os de porc.

40. — Squelette de petit animal, singe, loutre ou marmotte (?).

(1) Voir F. Baudry. *Puits funéraires*, p. 324.

POSITION DES OBJETS AUTOUR DU SARCOPHAGE

Dans la couche de cendre, épaisse de 40 ou 50 centimètres, qui entourait la base du sarcophage de Bouillé les objets dont nous venons de dresser l'inventaire sommaire étaient ainsi disposés (Voir Pl. I, fig. 3) :

Aux points *F* et *G*, c'est-à-dire à la tête du sarcophage avaient été rangés : les grandes bouteilles en verre n°s 4, 5, 6, 11, 12, 24 ; les jolis vases de verre 7, 9, 14 15 ; les admirables verreries décorées 8, 13, 21, 22, 25, 26 et presque tous les vases en terre.

Entre les points *D* et *E* le squelette du petit mammifère.

Au point *H*, le mortier d'albâtre, son broyon et, placés sur la vasque du mortier, la demi-mâchoire et les os de porc.

Aux points *A*, *B*, *C*, le couteau, ainsi que la poignée en double boucle de bronze, les charnières en os, le crochet et les clous du coffre.

NOTE SUR QUELQUES OBJETS DU MOBILIER FUNÉRAIRE

De l'ensemble des objets déposés autour du grand sarcophage de Bouillé il ressort tout d'abord que la personne à laquelle on les avait accordés occupait une situation élevée ; son rang social devait être très voisin de celui de la coquette patricienne dont Fillon et Ritter ont exploré la sépulture, il y a quelques soixante ans, à Saint-Médard-des-Prés, près Fontenay-le-Comte (1).

Un rapprochement entre les deux mobiliers funéraires s'impose de lui-même à la pensée. A Saint-Médard, il est vrai, le nombre des vases arrivait à près de 80, tandis que nous n'en trouvons guère plus de la moitié à Bouillé, mais la verrerie de luxe y est beaucoup plus riche.

(1) B. Fillon. *Description de la villa et du tombeau d'une femme artiste gallo-romaine, decouvert à Saint-Médard-des-Prés* (*Vendée.* — Fontenay-le-Comte, 1849. — Fillon et O. de Rochebrune. *Poitou et Vendée*, 3e livraison, 1862.

A Bouillé comme à Saint-Médard le mortier d'albâtre pour les pâtes de toilette et les onguents, les ampoules et les précieuses fioles à parfum, les coupes et les plateaux nombreux, indiquent quel raffinement les grandes dames de l'aristocratie bas-poitevine apportaient à cette époque au soin de leur toilette.

Nous ne pensons pas qu'aucune sépulture ait jamais fourni, dans notre région, un aussi riche ensemble.

A la liste sommaire donnée ci-dessus, nous regrettons de ne pouvoir matériellement ajouter ici, faute de place et de temps, une étude complète de chacun des objets ; un mot seulement au sujet des principales pièces :

Les grandes urnes de verre vert (n[os] 4, 5 et 6), malgré leur beauté et leur grand caractère, sont des vases communs et tous les Musées en possèdent de semblables : les cimetières païens de Poitiers, par exemple, et ceux de l'Anjou et du Nantais en ont fourni beaucoup, dont un grand nombre sont plus belles de forme et de décor.

Le vase à raisin (n° 9), est un modèle assez fréquemment trouvé ; on en connaît qui sont pourvus d'un pied (1), d'autres, en verre blanc où jaune, qui n'ont ni pied ni anses (2), et, en Poitou, des vases-raisins, tout semblables à celui de Bouillé, ont été fournis au Musée de Niort, par une tombe de Verrines-sous-Celle (3), à ceux des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, et au Musée du Louvre par les fouilles faites aux Dûnes de Poitiers par le R. P. de la Croix et M. le commandant Rothmann (4). Les autres grands Musées de la région de l'Ouest et plusieurs collections particulières en possèdent aussi.

D'après Gerspach ce seraient, non des vases à vin comme la

(1) Collection Disch, à Cologne.

(2) Au Louvre. V. Demmin : *Encyclopédie des Beaux-Arts plastiques*, t. I, p. 1128.

(3) Fillon. *L'Art de Terre chez les Poitevins*, p. 192. (1864),

(4) Rothmann. *Fouilles de Poitiers. Découverte d'un cimetière du* II[e] *au* III[e] siècle, 1879.

forme en raisin semblerait l'indiquer, mais des récipients à odeurs (1).

Le même auteur donne aussi, dans la série des vases à parfum, le dessin de plusieurs flacons semblables à nos n°s 14 et 15.

Quant aux vases en cristal, si minces et d'un si grand style, qui sont, hélas ! presque tous brisés, nous les considérons comme des exemplaires parfaits de ce qui se faisait alors de de plus fini.

Ils nous confirment la grande habileté des verriers de cette époque si lointaine et cette sûreté de main ne se constate pas seulement, dans notre mobilier funéraire de Bouillé, par la pose des anses, faite naturellement à chaud, et qui est toujours admirablement réussie, mais surtout dans l'application des décors polychromes, par filets en reliefs, des pièces de cristal incolore (n°s 8, 13, 21, 22, 23, 26).

Cette ornementation a été obtenue ainsi : lorsque la forme du vase eût été donnée par le soufflage, l'ouvrier dut « cueillir » un filet de verre coloré, soit en blanc par l'oxyde de zinc (2), soit en bleu lapis par le cobalt (3), soit en jaune par les sels d'antimoine, et le poser en place voulue, du premier coup, avec une précision immédiate et absolue, car les reprises étaient de toute impossibilité.

On voit que le verrier qui a décoré les cristaux de Bouillé — car ils sont vraisemblablement tous de la même main, — possédait un faire merveilleux, une parfaite précision de dessin et une impeccable sûreté dans la pose de ses filets brûlants.

Les vases ainsi décorés sont rares : « L'antiquité, dit Gerspach, en parlant de ces cristaux rehaussés de reliefs appliqués à chaud, a laissé peu de pièces ainsi décorées de filets, de serpentins, de perles » (4). Néanmoins le sol de Poitiers en a fourni

(1) Gerspach. *L'art de la Verrerie,* p. 34.

(2) B. Fillon. *L'Art de Terre chez les Poitevins* p. 191.

(3) Frœhner. *La Verrerie antique,* p. 37.

(4) Gerspach. *Ouvrage cité,* p. 46.

quelques rares et menus fragments et nous croyons que les sépultures de l'Isleau-les-Vases (Vendée), en ont aussi donné un échantillon.

Les verreries gallo-romaines étaient nombreuses et florissantes en Poitou et il est probable que les grandes bouteilles en verre vert, qui sont des produits courants et qui se fabriquaient un peu partout en sont sorties (1). Nous ne saurions, avec autant de probabilité, attribuer à nos artisans locaux la fabrication des cristaux à décors en relief, non que nous méconnaissions leur habileté qui était grande, mais parce que, s'ils avaient été fabriqués chez nous, ces produits, d'une si pure élégance, nous sembleraient devoir s'y rencontrer plus souvent.

Pour en finir avec le mobilier qui entourait le sarcophage de Bouillé, ajoutons que le paganisme de la jeune morte semble certain. Les nombreux grands vases à vin ne suffiraient pas seuls à l'établir car les tombeaux chrétiens anciens en contenaient assez souvent : « Les sarcophages chrétiens d'Arles, dit Frœhner, abondent en vases de verre de toutes sortes dont quelques-uns contiennent encore du vin » (2). Souvent même, à l'époque romaine, comme aussi bien plus tard, on plaça *dans* les cercueils de pierre un vase rempli du vin Eucharistique, du vin consacré (3), afin que le défunt put reposer dans la Paix, sous la protection du Sang Rédempteur.

Mais dans le cas qui nous occupe, les trop nombreux flacons balsamaires, le mortier, surtout la portion de porc et le petit animal, inhumé près de la défunte ne semblent guère devoir laisser de doute sur la religion à laquelle elle appartenait.

Quant à la date de cette sépulture, elle nous paraît pouvoir être fixée à la seconde moitié du IIIe siècle :

Les urnes vertes en verre qui s'y trouvaient ont été fournies par nombre de cimetières bien datés, de la fin du IIe et du

(1) Cf. Bn Fillon. *L'Art de Terre*, p. 191.

(2) Frœhner : *Ouvrage cité*, p. 109.

(3) Cf. Monseigneur Barbier de Montault : *Le vase antique de Saint-Savin*, in *Mémoire des Antiquaires de l'Ouest*, année 1896, p. 328.

IIIe siècles ; la poterie à glaçure ronge lustrée, dite *samienne*, qui cessa d'être fabriquée en Gaule à la fin du IIIe siècle, s'y est aussi rencontrée (1) ; mais on y a trouvé également un de ces petits vases en terre brune ornés de bandes striées en façon de vannerie et qui apparaissaient en Poitou au IVe siècle, ou, au plus tôt, dans la toute dernière partie du IIIe. Ils furent en effet un des premiers retours au vieux genre de poterie pictone antéromaine et le prélude de la décadence des arts céramiques.

III

LES AUTRES SEPULTURES DU CHAMP DE LA TREE

SÉPULTURES PAR INCINÉRATION

PREMIÈRE INCINÉRATION.

A 2m50 environ au Nord-Est du grand sarcophage (Pl. I, n° 2), MM. Huguet, ont découvert aussi, à 0m50 sous terre, les charbons abondants d'un foyer d'incinération considérable, dans lequel les objets suivants ont été trouvés :

1. — Les débris, fragmentés et craquelés par le feu, d'une grande urne en verre vert, analogue aux nos 4 ou 5. Elle devait contenir les cendres de l'incinéré.

2. — Un plat en terre noire, sorte de jatte ou de patère à trois pieds, brisée par le feu (Pl. II, n° 25) (2).

3. — Une urne en terre rouge, dite samienne, décorée de personnages et de festons en relief. Ce vase est décoloré et brisé par la chaleur du brasier.

(1) Cf. R. P. de la Croix et J. Quicherat ; *Les Temples et le Puits de Mercure à Poitiers*, p. 57.

(2) Des plats semblables ont été souvent trouvés en Poitou, dans toute l'Aquitaine comme aussi dans les sépultures puniques. (Cf. R. P. Delattre, in *Mém. des Antiq. de France : La nécropole de Douimès, à Carthage*, an. 1895, p. 368.

4. — Fragment d'un très petit vase ventru qui paraît avoir 5 ou 6 centimètres de diamètre, il était émaillé et flammé en tons bruns, verts, bleu turquoise, jaune safran, rouge vermillon et garance, etc.

Il est bien regrettable que ce petit balsamaire n'ait pu être reconstitué ; les échantillons assez nombreux de ce genre de poterie trouvés à Poitiers et en Loudunais peuvent permettre, sous réserve naturellement, mais avec quelque vraisemblance, d'attribuer aux verreries poitevines l'honneur de sa fabrication.

5. — Une moitié de vase en terre brune, assez grossière, sur la panse duquel il a été gravé à la pointe, une ancre symbolique dont nous reparlerons. (Pl. III, n°s 28 et 28 *bis*.)

6. — Une dizaine de charnières en os, brisées par le feu et calcinées. Elles témoignent qu'on avait déposé un petit coffret de bois dans le foyer incandescent.

7. — Une monnaie romaine, très fruste, altérée par le feu. C'est un gros bronze attribuable à l'époque des Antonins, mais qui ne peut en rien servir d'indication chronologique relativement à la date de la sépulture qui le renfermait, car il était déjà très usé et devait être certainement ancien lors de sa déposition dans la tombe.

8. — Un silex-grattoir, couvert de retouches intentionnelles, très atteint par le feu (Pl. III, n° 27.)

DEUXIÈME INCINÉRATION.

A 8 mètres environ au sud du grand sarcophage (Pl. I, n°. 2), les fouilleurs ont retrouvé un second brasier, moins important cependant que le premier, et sur lequel un corps avait été couché, carbonisé et recouvert de terre.

Il résulte des observations attentives de M. Alexandre Huguet, que nous pouvons considérer, pour toutes bonnes raisons, comme parfaitement exactes, que les os des parties hautes du corps avaient été calcinés mais non le bas des jambes et les pieds qui se trouvaient peut-être complètement hors du foyer.

A la tête de ce brasier, une large et longue tuile romaine à rebords avait été posée et, près d'elle se trouvaient les vases suivants :

1. — Un pot en terre noire, d'un très joli galbe, mesurant 0m09 de largeur au goulot et 0m16 de hauteur.

Sur sa panse se voit une croix gravée au trait ; une autre croix semblable se trouve aussi gravée, de la même façon, à l'extérieur et au centre du fond (Pl. III, n° 35). Ce vase est entier.

2 et 3. — Deux plats en terre noire brisés par le feu ; ils étaient portés sur trois pieds et avaient absolument la même forme que le n° 25 (Pl. II).

SÉPULTURES PAR INHUMATION

Plusieurs sépultures par inhumation ordinaire ont été découvertes dans la partie méridionale du champ de la Treille. Il n'est pas possible d'en déterminer exactement le nombre parce qu'il y a parfois superposition et enchevêtrement des cadavres qui sont couchés dans toutes les directions : nous en avons vu découvrir au moins deux dont les pieds étaient tournés à l'Ouest.

Quelques-uns de ces corps étaient accompagnés chacun de deux ou trois vases ainsi qu'il suit :

PREMIÈRE INHUMATION.

1. — Petit pot en terre rouge dont la glaçure manque de solidité et la pâte de cuisson. Hauteur 0m08 environ ; joli galbe. (Pl. III, n° 31.)

2. — Large assiette en terre rouge, dite *samienne*, reposant sur un fond assez étroit et repoussé en saillie inférieure. Largeur 0m20. (Pl. III, n° 33.)

3. — Grand flacon à anse, sorte d'œnochoé, de même terre que l'assiette précédente et d'un galbe fort élégant. Hauteur 0m20, largeur extérieure du goulot 0m06. (Pl. III, n° 32.)

L'assiette était placée sur les genoux de l'inhumé et le flacon entre le haut des jambes.

Le R. P. de la Croix a trouvé, en 1898, à Louin (Deux-Sèvres), une amphore sans anse, déposée dans une tombe païenne du IVe siècle et placée dans la même position que le flacon dont nous parlons.

DEUXIÈME INHUMATION.

1. — Très belle jatte en terre rouge lustrée, dite *samienne*. Sur la paroi extérieure ont été gravées à la pointe les initiales R V en capitales romaines ; un peu plus loin, à droite des lettres, une croix latine, gravée de la même façon.

Largeur de la jatte, 0^m17 ; hauteur, 0^m08. (Pl. III, n°s 34 et 34 *bis*.)

2. — Petite buire à anse, en terre grisâtre, très ordinaire de forme et de facture. Hauteur, 0^m12. (Pl. III, n° 36.)

3. — Petit pot en terre brune à panse sphéroïdale et à large goulot. Les stries dont il est orné peuvent le faire attribuer au commencement du IVe siècle et son ensemble rappelle la forme des vases doliaires gaulois.

Largeur d'ouverture, 0^m095 ; hauteur, 0^m11. (Pl. III, n° 40.)

4. — Plusieurs silex éclatés.

TROSIÈME INHUMATION.

1. — Pot en terre grossière, très ventru et à très petite ouverture, à moitié écrasé. Hauteur, 0^m12. (Pl. III, n° 38.)

2 et 3. — Deux coupes en verre blanc, légèrement verdâtre, malheureusement brisées. L'une d'elles dont nous avons pu retrouver l'ensemble a 0^m09 de hauteur. (Pl. III, n° 39.)

4. — Une petite fiole, aussi en verre, en forme d'aiguière dont l'anse, très gracile, s'attachait au col comme celle du beau vase en forme de coquille. (Pl. I, n° 7.)

5. — Une fibule ou affique en bronze munie de son ardillon ; elle est ouverte à l'endroit où la pointe devait rencontrer le cercle, et ses extrémités sont repliées en enroulement.

Cette fibule, trouvée *sur* la tête d'un squelette, indique une sépulture de femme et devait servir à fixer un voile à la chevelure.

Ce genre de bijou s'est perpétué en Poitou jusqu'aux temps modernes : Il fut porté à l'époque carolingienne (1), et rehaussa la parure des grands seigneurs du Moyen-Age (2) puis la chemise et le blouson des paysans du XVIIIe siècle (3).

* * *

Dans les terres où se trouvaient les inhumations, et sans que nous sachions exactement à laquelle des sépultures il appartenait, il a été trouvé un très singulier manche d'instrument, en ivoire.

Il est formé, d'abord d'un talon qui semble avoir logé, dans une rainure creusée sur toute la longueur de la pièce, une lame de métal fixée par deux trous d'emmanchement ; puis d'une fusée qui commence par une figure de faune grotesque, affublé de cornes de bélier, et se termine par un affilement en forme de vague tête de dauphin. (Pl. III, n° 37.)



Quelques mots seulement au sujet des sépultures que nous venons de brièvement analyser :

Les objets qui y ont été trouvés nous indiquent, et le nombre des ensevelissements le dit aussi, que le ténement de La Trée de Bouillé est un véritable champ mortuaire. Peut-être les murs qui y ont été constatés limitent-ils, non les appartements d'une

(1) Musée des Grandes Ecoles, aux Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.

(2) V. Charbonneau-Lassay. *L'affique d'or de la Grêve*, in *Revue du Bas-Poitou*, année 1904, 2e fascicule.

(3) M. Baudouin et Lacouloumère : *Le Cœur Vendéen*, in *Revue du Bas-Poitou*, année 1904, 1er fasc., § II.

villa, mais des chambres sépulcrales, ce qui n'écarterait pas du tout l'idée qu'une importante habitation ait existé jadis tout auprès.

Les objets trouvés autour des autres dépôts mortuaires accusent une époque parfaitement concordante avec la date que nous indiquions pour le sarcophage : deuxième moitié du IIIe siècle, seuil du IVe : les mêmes terres samiennes s'y rencontrent, les pots à bandes striées y sont aussi ; de plus, la première inhumation dont nous avons parlé présente un détail d'aménagement constaté en plein milieu IVe siècle, par le R. P. de la Croix, juge excellent en pareille matière.

Celles des sépultures découvertes jusqu'à ce jour, et qui semblent avoir été toutes confiées à la terre dans un laps d'à peu près cinquante ans au plus, nous présentent, l'une près de l'autre, et se cotoyant, l'incinération complète, l'incinération et l'inhumation appliquées à la fois au même cadavre, enfin l'inhumation simple.

De même que nous constatons ainsi le parrallélisme des modes diverses de sépultures, peut-être aussi y a-t-il eu parallélisme des deux cultes chrétien et païen?...

Certains signes gravés, l'ancre et les croix, porteraient à le penser, et le mode de sépulture par incinération qui fut certainement appliqué parfois dans l'Ouest des Gaules à des chrétiens, durant les premiers siècles et avant l'organisation du culte, la présence des silex, tradition déjà séculaire, dont nous ne connaissons pas du reste le sens exact, mais que nous retrouvons dans les tombeaux chrétiens des VIe, VIIe et VIIIe siècles, ne suffisent pas à faire rejeter de prime jet, la possibilité que certains des inhumés de Bouillé aient été chrétiens.

Nous avons espoir de pouvoir traiter prochainement cette question plus longuement, quand les recherches qui se continuent à Bouillé seront plus avancées. Les matériaux de comparaison, tirés des sépultures de l'Ouest, ne nous manqueront pas.

***

Nous tenons, en terminant, à remercier bien sincèrement MM. Huguet de l'inlassable obligeance avec laquelle ils ont bien voulu nous permettre d'étudier leur magnifique découverte.

Leur initiative a contribué puissamment à augmenter les connaissances archéologiques sur une des plus intéressantes époques de notre histoire locale, nous les en félicitons grandement.

Tous nos remerciements aussi à M. le docteur Simonneau qui le premier, a bien voulu nous informer de la précieuse trouvaille de Bouillé, ainsi qu'à M. le docteur Henri Lœwenhard, dont la parfaite science ostéologique nous a été particulièrement utile.

René VALLETTE et L. CHARBONNEAU-LASSAY.



Le Poisson symbolique, figure du Christ, couché sur l'ancre, d'après une intaille romaine, sur jaspe rouge, du *British Museum*.

(Extrait de la *Revue du Bas-Poitou*).

Fontenay-le-Comte. — Imprimerie Henri Lussaud.